



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
MARDI 31 MARS 2009 A 20H00

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Jacques LASSERRE
M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-
François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme
Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain ERNI (représentant Mme Martine ARNAL),
M. Jean-Philippe MALLE, M. Georges DUTRUC-ROSSET M. Guy-Francis PARMENTIER
(représentant M. Jean Roch GAILLET), M. Pierre-Yves STUCKI (représentant Mme Dominique
CONORT), M. Kamel EL FEDIL, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Pascal
CIAVATTI (représentant M. Philippe LEQUAIN), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA,
M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne
ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme
Magali ORDAS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS

Absents excusés :

Mme Martine ARNAL représenté par M. Alain ERNI
M. Jean Roch GAILLET représenté par M. Guy-Francis PARMENTIER,
Mme Dominique CONORT représenté par M. Pierre-Yves STUCKI
M. Ludovic JAMET pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Philippe LEQUAIN représenté par M. Pascal CIAVATTI
M. Roland de HEAULME

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 24 mars 2009
Date d'affichage de la convocation : 24 mars 2009
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 31

N° de l'ordre du jour :

2009.03.01 : Vote du compte administratif 2008

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) prend acte de la note de présentation du compte administratif 2008
- 2) arrête les résultats définitifs de l'exercice 2008 en conformité avec le compte de gestion
- 3) vote par chapitre le compte administratif 2008 de la communauté de communes, conformément aux dispositions prévues par le législateur et tel que présenté ci-contre :

Réalisations de l'exercice 2008 (mandats et titres)	Dépenses	Recettes
fonctionnement	20.912.903,22 €	21.337.621,20 €
Investissement	2.355.693,40 €	469.563,88 €

Résultats reportés de l'exercice antérieur	Dépenses	Recettes
fonctionnement		6.142.421,66 €
Investissement		314.373,35 €

Restes à réaliser Reportés en n+1 (2009)	Dépenses	Recettes
investissement	5.628.256,91 €	5.047.300,00 €

4) dit que la balance générale du CA 2008 présente un excédent de la section de fonctionnement de 424.717,98 € et un déficit d'investissement de 1.886.129,52 €, lesquels ont été en totalité intégrés dans l'équilibre du budget primitif 2009, tel que décrit ci-dessous :

Résultats de clôture définitifs 2008 (intégrant les résultats de l'exercice n-1) :

Fonctionnement	6 567 139,64 €
Investissement	- 1 571 756,17 €

5) reconnaît la sincérité des restes à réaliser et dit que les sommes ont été reprises dans l'équilibre du budget primitif 2009

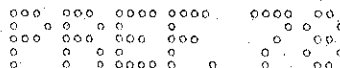


Tableau annexé

Compte administratif 2008 de la Communauté de Communes Versailles Grand Parc

DEPENSES	Budget 2008 (dont DM/Reports)		Dépenses CA 2008 (définitif)		RAR 2008		% réalisé
	Budget 2008 (dont DM/Reports)	CA 2008 (définitif)	Budget 2008 (dont DM/Reports)	CA 2008 (définitif)	RAR 2008	% réalisé	
FONCTIONNEMENT							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 122 754,00 €	15 994 550,56 €					93,41%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 806 550,74 €	1 708 091,06 €					94,55%
66 CHARGES DE GESTION COURANTE	1 647 965,26 €	1 500 122,56 €					91,03%
68 CHARGES FINANCIERES	- €	- €					n.s.
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 154 310,00 €	1 380 011,18 €					43,75%
022 DEPENSES IMPREVUES	362 227,00 €						0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	24 033 807,00 €	20 562 775,36 €					85,43%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 303 500,00 €						0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE	330 127,86 €	330 127,86 €					99,95%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 633 800,00 €	330 127,86 €					7,12%
Total Déficit Reporté ou Anticipe	28 727 807,00 €	20 912 903,22 €					72,80%
INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	- €	- €					n.s.
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	410 624,84 €	39 741,10 €	89 403,58 €				9,68%
20A SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	6 044 400,00 €	520 070,40 €	5 333 567,60 €				8,60%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 364 879,73 €	1 785 875,22 €	205 284,93 €				7,52%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 372 023,00 €						0,00%
26 PARTICIPATIONS, CREANCES, RATTACHEES A DES PA	1 000 €	0,10 €	0,80 €				10,00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 010,00 €	10 006,58 €					99,97%
Total des dépenses réelles d'investissement	10 201 938,57 €	2 355 693,40 €	5 628 256,91 €				23,09%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 303 500,00 €						0,00%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	330 127,86 €	330 127,86 €					99,95%
Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 633 800,00 €	330 127,86 €					7,12%
Total des dépenses réelles et d'ordre d'investissement	9 835 738,57 €	2 355 693,40 €	5 628 256,91 €				23,09%
001 EXCEDENT REPORTE OU ANTICIPE	314 373,35 €	314 373,35 €					100,00%
Total Recettes d'investissement	10 201 938,57 €	783 837,23 €	6 047 300,00 €				7,68%
RECETTES							
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	- €	9 428,77 €					n.s.
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE A VENDES DIV.	1 540 300,00 €	1 726 708,40 €					112,10%
73 IMPOTS ET TAXES	15 681 618,34 €	15 735 068,00 €					100,34%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 448 067,00 €	2 656 109,91 €					108,50%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000,00 €	14 400,00 €					110,77%
76 PRODUITS FINANCIERS	- €	0,72 €					n.s.
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 902 200,00 €	1 195 904,40 €					41,21%
Total des recettes réelles de fonctionnement	22 565 185,34 €	21 337 821,20 €					94,48%
002 EXCEDENT REPORTE OU ANTICIPE	6 142 421,66 €	6 142 421,66 €					100,00%
Total Recettes de fonctionnement	28 727 607,00 €	27 480 042,86 €					95,66%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	- €	- €					n.s.
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 782 499,22 €	- €	4 780 000,00 €				0,00%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	450 000,00 €	118 170,00 €	267 300,00 €				26,26%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 266,00 €	21 266,02 €					100,00%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	- €	- €					n.s.
Total des recettes réelles d'investissement	5 253 765,22 €	139 436,02 €	5 047 300,00 €				2,66%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 303 500,00 €						0,00%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	330 127,86 €	330 127,86 €					99,95%
Total des recettes d'ordre d'investissement	4 633 800,00 €	330 127,86 €					7,12%
Total des recettes réelles et d'ordre d'investissement	9 887 565,22 €	469 563,88 €	5 047 300,00 €				5,12%
001 EXCEDENT REPORTE OU ANTICIPE	314 373,35 €	314 373,35 €					100,00%
Total Recettes d'investissement	10 201 938,57 €	783 837,23 €	6 047 300,00 €				7,68%

N° de l'ordre du jour :

2008.03.02 : Approbation du compte de gestion 2008

- 1) prend acte de l'ensemble des réalisations constatées à la clôture de l'exercice 2008.
- 2) déclare que le compte de gestion 2008 visé par le comptable est conforme au compte administratif 2008 de la communauté de communes

N° de l'ordre du jour :

2008.03.03 : Vote des taux de fiscalité additionnelle.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) Décide d'appliquer aux taux des quatre taxes directes locales 2008 un coefficient de variation de 1,000000 à savoir :

	Taux 2008	Coefficient de variation	Taux 2009
Taxe d'habitation	0,228%	1,000000	0,228%
Taxe foncière bâti	0,273%	1,000000	0,273%
Taxe foncière non bâti	0,659%	1,000000	0,659%
Taxe professionnelle	0,200%	1,000000	0,200%

- 2) Dit que le produit de fiscalité additionnelle issu de ces quatre taxes est estimé au budget primitif 2009 à 1.961.927 €.

N° de l'ordre du jour :

2009 03 04 : Vote des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2009

Après en avoir délibéré à l'unanimité moins quatre abstentions pour les communes de Bièvres et Saint Cyr l'Ecole (M.HOCQUARD, M. DEBAIN, M. GRONDIN, M. ERASIMUS) et deux voix contres pour la commune de Bièvres (Mme BANULS et M.JOUANE), le conseil communautaire :

- 1) Fixe le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères suivant les zones de perception décrite dans le tableau suivant :

Communes	Rappel des taux de TEOM 2008	Taux de TEOM 2009
Bièvres	9,44%	9,65%
Bois d'Arcy	7,40%	7,56%
Buc	4,09%	4,18%
Fontenay le Fleury	5,38%	5,50%
Jouy en Josas	5,01%	5,12%
Les Loges en Josas	5,87%	6,00%
Rocquencourt	3,20%	3,27%
Saint Cyr l'Ecole	6,01%	6,14%
Toussus le Noble	4,19%	4,28%
Versailles	4,75%	4,85%
Viroflay	5,11%	5,22%

- 2) *Dit que le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est estimé au budget primitif 2009 à 14 513 000 euros.*

N° de l'ordre du jour :

2009.03.05 : Adhésion au pôle de compétitivité mondial Systematic,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *Décide l'adhésion de la communauté de communes de Versailles Grand Parc à l'association Systematic ;*
- 2) *Dit que les cotisations correspondantes seront imputés chaque année sur le budget de Versailles Grand Parc au compte 6281 « concours divers (cotisations...) »*
- 3) *Désigne M. Gilles PANCHER et M. Patrick CONFETTI sont suppléant, comme représentant de la Communauté de communes à Systematic.*

N° de l'ordre du jour :

2009.03.06 : Convention de remboursement des dépenses engagées par la ville de Versailles pour le compte de Versailles Grand Parc pour l'exécution de missions de travaux de bâtiments

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

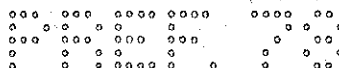
- 1) *décide de passer une convention de services partagés entre la communauté de communes Versailles Grand Parc et la ville de Versailles, relative à l'exécution de missions de travaux de bâtiment de Versailles Grand Parc par la Direction générale des services techniques de la ville de Versailles ;*
- 2) *donne pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant pour signer ladite convention et tout document s'y rapportant.*

N° de l'ordre du jour :

2009.03.07 : contrat de mixité sociale conclu entre la commune de Jouy-en-Josas et la préfecture des Yvelines pour la période 2008-2010

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *Approuve le contrat de mixité sociale de la commune de Jouy-en-Josas,*
- 2) *Autorise le Président de Versailles Grand Parc ou son représentant à signer le contrat de mixité sociale de la commune de Jouy-en-Josas.*



N° de l'ordre du jour :

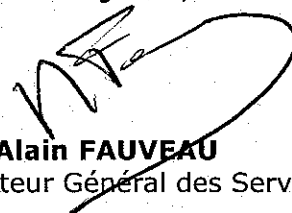
2009 03 08 : Avenants n°3 aux marchés de collecte relatifs à l'acheminement en gros porteur des déchets recyclables collectés par la société NICOLLIN au centre de tri du SIDOMPE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes de l'avenant n°3 relatif à l'acheminement en gros porteur des déchets recyclables collectés par la société NICOLLIN au centre de tri du SIDOMPE pour le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés - lot 1 : « Collecte en apport volontaire » ;*
- 2) *approuve les termes de l'avenant n°3 relatif à l'acheminement en gros porteur des déchets recyclables collectés par la société NICOLLIN au centre de tri du SIDOMPE pour le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés - lot n°2 : « Collecte en porte à porte, collecte des déchets de marchés et dépôts sauvages ponctuels » ;*
- 3) *autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants et tout document s'y rapportant ;*
- 4) *dit que les dépenses sont inscrites au budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc à l'article 611 « Prestations de service ».*

Le Président a procédé à la présentation du rapport d'activité 2008 de la communauté de communes Versailles Grand Parc, conformément à l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

